

ORGANISATION D' HYGIENE

Commission du Paludisme

RAPPORT DU PRESIDENT EN EXERCICE DE LA COMMISSION DU PALUDISME  
SUR LA PREMIERE REUNION DU COMITE RAPPORTEUR DE LA DITE COMMISSION  
(Genève, 27-30 octobre 1937)

-----  
(1)

Le Comité Rapporteur de la Commission du Paludisme a tenu sa première réunion à Genève de 27 au 30 octobre 1937. Le Président de la Commission étant absent, le Comité a nommé le Colonel SINTON à la présidence de cette session.

Après avoir envoyé à Madame LUTRARIO un message de sympathie et de regret pour la perte de l'ancien Président de la Commission, le Comité a pris en examen les points suivants de l'ordre du jour:

-----  
(1) Président: Le Professeur G. BASTIANELLI, Directeur de l'Institut de Malariologie "Ettore Marchiafava" Rome.

Vice-Présidents: Le Professeur Edmond SERGENT, Directeur de l'Institut Pasteur, Alger.

Le Dr. M. CIUCA, Professeur à la Faculté de Médecine, Directeur-adjoint de l'Institut Cantacuzène, Bucarest.

Le Dr. L.V. HACKETT, Directeur/adjoint de la "International Health Division" de la Fondation Rockefeller, Rome.

Le Lieut. Colonel J.A. SINTON, du "Ministry of Health Malaria Laboratory" à Horton (Angleterre).

Rapporteurs:

Le Professeur G. PITTALUGA, Directeur de l'Ecole d'Hygiène, Madrid.

Le Professeur J. RODHAIN, Directeur de l'Institut de Médecine Tropicale "Prince Léopold", Anvers.

Le Professeur P. SERGUIEFF, Directeur de l'Institut de Médecine Tropicale, Moscou.

Le Professeur W. SCHUEFFNER, Ancien directeur de la Section d'Hygiène tropicale à l'Institut Royal Tropical, Amsterdam.

Sont présents à la réunion:

Les Docteurs CIUCA et HACKETT,  
Le Lieut. Colonel J.A. SINTON, Président  
Les Professeurs PITTALUGA, RODHAIN et SCHUEFFNER,  
Le Dr. PAMPANA, Secrétaire de la Commission du Paludisme.

I

DEUXIEME ATTRIBUTION DU PRIX DARLING.

D'après les amendements introduits aux statuts de la Fondation Darling par le Comité d'Hygiène lors de la XXVème session (avril 1937), la Commission du Paludisme n'est plus appelée à se prononcer sur les mérites des candidats. Toutefois, le Président en exercice de cette Commission a bien voulu connaître, à titre privé, les vues des membres présents à la réunion avant de présenter ses propositions au Comité de la Fondation, qui se réunira aux premiers jours de novembre.

II

ETUDES SUR L'EPIDEMIOLOGIE PALUDIQUE A CEYLAN.

Le Professeur Claus SCHILLING, membre de l'ancienne Commission du Paludisme, avait envoyé en 1936 au Secrétariat une proposition suggérant que la Commission entreprenne des enquêtes approfondies sur la situation paludéenne à Ceylan, en vue d'obtenir des données susceptibles d'être utilisées lors d'une nouvelle épidémie éventuelle. Cette lettre a été portée à la connaissance des membres de l'ancienne Commission ainsi qu'une communication de l'un d'eux, M. Senior WHITE, qui se ralliait à la proposition du Professeur SCHILLING et indiquait quelques-unes des lacunes les plus graves de nos connaissances de l'épidémiologie paludique dans l'île.

Le Comité ayant examiné ces propositions considère que la catastrophe épidémique de paludisme qui a eu lieu à Ceylan en 1934-1935 appartient au cycle des recrudescences paludiques telles qu'elles semblent se reproduire dans l'île à intervalles de cinq à six ans. Il considère également qu'il y a ici une occasion presque unique pour l'étude des phénomènes qui sont à la base de cette périodicité ainsi que pour nous armer d'une meilleure façon contre la répétition d'une épidémie qui, en 1934, éclata d'une façon extrêmement subite.

Le Comité ne sous-estime nullement le travail que ces études impliqueraient, travail qui devrait être poursuivi pendant un certain nombre d'années. Il comporte la réunion et l'examen de toutes les données se référant à la nosologie de la population et à la biologie des anophèles méritant d'être prises en considération. Ce n'est que de cette façon qu'on peut parvenir à un jugement adéquat du problème.

Le Comité prend la résolution suivante:

Le Comité est d'avis qu'un grand nombre d'informations font encore défaut au sujet des causes et de l'évolution des épidémies paludéennes. Il attire l'attention des administrations de tous les pays dans lesquels le danger de catastrophes de ce genre est présent sur la nécessité urgente d'entreprendre des recherches dans ce sens, non seulement au cours des épidémies, mais plus spécialement avant qu'elles ne se déclarent.

III

PROGRAMME DE RECHERCHES.

Le Comité a examiné tout d'abord les suites données au programme d'études indiqué le 20 septembre 1933 dans le document C.H./Malaria/209. Il se réjouit de constater que la plupart des études projetées aient été entreprises, soit par les membres de la Commission, soit par des paludologues en dehors de la Commission. En ce qui concerne les études sur le traitement, la plupart des connaissances dérivées des études projetées ont été prises en considération dans le Quatrième Rapport Général de la Commission du Paludisme.

Le Comité constate que le projet de Quatrième Rapport Général de la Commission a été envoyé aux Membres pour qu'ils veuillent bien soumettre leurs remarques et leurs critiques. Ces observations ont été communiquées au Comité de rédaction pour qu'il en fasse état dans le texte final du Rapport ou dans l'annexe ad hoc du Rapport. Le Comité émet le voeu que, dès que le Comité d'Hygiène l'aura approuvé, les conclusions du rapport soient communiquées à la presse médicale pour qu'elles reçoivent, aussitôt que possible, la publicité qu'elles méritent.

a) Etudes sur l'immunité paludéenne.- Le Comité a noté avec satisfaction le maintien de la collaboration commencée en 1933, entre le laboratoire de paludologie de Horton et les laboratoires des divers centres de Roumanie. Cette collaboration a permis de réunir des données importantes au sujet de la biologie de certaines souches de Plasmodium et au sujet des questions d'immunité relative aux différentes espèces et souches.

Le Comité recommande que cette collaboration soit maintenue sous les auspices de l'Organisation d'Hygiène en raison de l'importance de ces études.

Le Comité estime que des essais de traitement thérapeutique et prophylactique pourraient être poursuivis en vue d'établir quelle est l'action des médicaments sur les processus d'immunisation ou de prémunition de l'organisme vis-à-vis des différentes espèces de parasites du paludisme. C'est surtout l'époque de l'apparition d'une immunité et son mécanisme qu'il y aurait lieu d'étudier.

b) Prophylaxie médicamenteuse. Le Comité, d'accord avec les suggestions du Quatrième Rapport, estime qu'il y a lieu de poursuivre, suivant les directives déjà établies par la Commission du Paludisme, des expériences de prophylaxie médicamenteuse par l'administration d'atébriane à raison de 0,20 gramme deux fois par semaine (dose pour adultes). Ces expériences devraient être entreprises et poursuivies pendant deux années dans des localités à endémie, en choisissant, si possible, au moins deux endroits différents et sous la direction de centres de paludologie qualifiés.

Le but de ces expériences serait de confirmer ou de mettre au point l'efficacité prophylactique de ces doses bi-hebdomadaires qui a été démontrée supérieure à celle des doses journalières de 0,05 gramme dans les deux essais des Etats Malais Fédérés et de Sardaigne (Italie) pendant les expériences "Société des Nations" 1935-1936. En raison du but à poursuivre, le Comité insiste pour que le programme exact de ces nouvelles expériences, la surveillance médicale des groupes de population soumis à ces essais et la direction scientifique soient précisés avec soin, en liaison avec le Secrétaire de la Commission du Paludisme, de façon que les conclusions à tirer de ces recherches ne puissent être contestées.

Si des renseignements pouvaient être obtenus sur l'efficacité de la prophylaxie médicamenteuse dans la protection d'individus "neufs" d'une part, et sur des individus préalablement infectés d'autre part, le résultat serait d'une grande importance pratique.

Certaines données semblent suggérer que l'atébriane a tendance à s'accumuler dans l'organisme. Il est donc concevable que l'on puisse, dès que le degré de concentration optimum dans le sang a été atteint, soit diminuer les doses, soit augmenter l'intervalle qui sépare ces dernières, tout en maintenant intacte l'action protectrice du médicament.

Il paraît inutile de mettre en relief quels pourraient être les avantages de la diminution progressive de cette dose prophylactique d'atébriane soit du point de vue des actions toxiques possibles, soit du point de vue économique.

Le Comité voudrait suggérer que, soit sous les auspices de la Société des Nations, soit par les soins de quelques centres de paludologie en pays à endémie directement liés avec un laboratoire de recherches scientifiques, on étudie pendant ces deux années de travaux la possibilité d'une diminution progressive de la dose prophylactique d'atébriane à partir de celle qui semble être douée d'une réelle efficacité de protection, c'est-à-dire 0,40 gramme par semaine.

c) Le paludisme dans les deltas. Le problème du paludisme dans les deltas a été étudié dans de nombreuses régions. Les fluctuations de l'incidence paludéenne ont été reconnues comme dépendant dans une large mesure des perturbations apportées à la flore et la faune naturelles des deltas, dans la mesure où ces perturbations affectent la multiplication et la distribution de certaines espèces et races d'anophèles. Ces fluctuations dépendent également des conditions favorables à la propagation de l'infection qui résultent de l'immigration des populations amenées aux fins de développer et de coloniser les régions en question.

d) Habitation et paludisme. En ce qui concerne les études sur l'habitation en relation avec le paludisme, le Comité estime que le sujet mérite encore l'attention de tous les chercheurs et il signale une fois de plus l'importance d'une prophylaxie personnelle, réalisée par la protection mécanique des maisons et par les moustiquaires, dont l'utilité est toujours confirmée.

e) La bionomie des anophèles particulièrement en rapport avec la différenciation des variétés des diverses espèces. La découverte que beaucoup d'espèces anophéliennes ne sont pas homogènes mais constituent en réalité des groupes de formes apparentées qui tout en ayant une grande similarité de structure jusqu'à ne pouvoir être distinguées à l'état adulte, montrent cependant de grandes différences dans leurs instincts et leurs adaptations est de très grande importance dans l'épidémiologie du paludisme. L'Anopheles maculipennis est l'exemple le mieux connu grâce à sa distribution géographique et grâce aux facilités d'étude qu'il présente par certaines caractéristiques morphologiques et biologiques. Il y a cependant encore de grandes lacunes dans notre connaissance de la distribution géographique des formes qui composent son groupe, de leur biologie, de leurs rapports avec le paludisme et des "tests" qui devraient être appliqués afin de déterminer la valeur génotypique des dites formes.

Le Comité recommande que la Commission du Paludisme stimule le progrès scientifique dans ce domaine en réunissant et en publiant de temps en temps les contributions apportées à ces sujets en s'efforçant d'étendre l'investigation à des régions de l'Europe où les connaissances sur ce problème sont encore élémentaires et en encourageant l'étude de pareils "complexes d'espèce" dans d'autres parties du monde.

Le Comité estime que la question de la longévité des espèces d'Anophèles vecteurs du paludisme peut être un facteur important du degré de danger qu'elle représente dans la transmission. Il recommande que les études commencées sur ce point en Angleterre et en Roumanie soient continuées. Il espère que ce problème fera également l'objet d'investigations dans d'autres pays.

f) Pulvérisation d'insecticides.

Le Comité constate que l'emploi de pulvérisations de substances insecticides visant la destruction des moustiques adultes a été considéré comme une méthode antipaludéenne qui promet des succès dans certaines localités et il recommande que des recherches soient encore entreprises sur la valeur de cette méthode en différentes régions.

Il désire souligner que tout succès dans ce domaine est probablement en étroit rapport avec les habitudes et spécialement les abris des anophèles vecteurs du paludisme dans la région envisagée.

Il recommande par conséquent que l'étude des habitudes de ces anophèles soit inscrite dans le programme de toutes recherches sur l'efficacité des pulvérisations d'insecticides.

g) Méthodes mésologiques de lutte antipaludéenne. Les méthodes naturelles ou plus exactement mésologiques de lutte antipaludéenne sont en général liées d'une façon si étroite aux caractères particuliers d'un vecteur anophélien donné

et aux circonstances locales et même individuelles gravitant autour des gîtes qui influencent la conduite de l'insecte que le Comité croit impossible d'esquisser, dans l'état actuel de nos connaissances, un programme spécifique d'étude et d'expériences dans ce domaine. Des mesures telles que l'introduction des poissons larvifages exotiques dont le Gambusia est l'exemple le plus évident, ont une certaine application d'ordre général, surtout quand il s'agit de moustiques qui se multiplient dans l'eau stagnante et n'offrent que très peu d'inconvénients secondaires pour autant qu'on puisse en juger d'après la littérature. D'autres mesures se basant sur les modifications préméditées des conditions physiques, chimiques ou biologiques lesquelles affectent la vie du moustique dans tous ses stades, sont encore empiriques, et ne sont applicables qu'en des cas relativement spéciaux.

Le Comité considère que le premier pas pour faire avancer nos connaissances et stimuler la recherche dans cet important domaine consiste à réunir la documentation existante et à publier un rapport critique sur ce que l'on fait actuellement en cette matière dans les différentes parties du monde.

Le Comité propose que cette tâche soit confiée au Docteur HACKETT avec l'assistance d'un chercheur de l'Orient.

#### IV.

#### PROJET DE CONFERENCE INTERGOUVERNEMENTALE SUR LES MEDICAMENTS ANTIPALUDEENS.

Le Comité a pris en considération la proposition qui a été renvoyée à la Commission du Paludisme par le Comité d'Hygiène, se référant au projet d'une Conférence intergouvernementale sur les médicaments antipaludéens et dont le Comité a été appelé à examiner le programme éventuel et à fixer quelques études préparatoires.

Le Comité estime qu'il serait souhaitable de convoquer une Conférence intergouvernementale des médicaments antipaludéens, mais que celle-ci ne pourrait avoir lieu avant l'automne 1939, attendu qu'un grand nombre de données devront être réunies afin d'obtenir des résultats d'importance pratique.

L'ordre du jour de la Conférence tel qu'il a été suggéré par le Comité d'Hygiène lors de sa XXVème session comprenait les problèmes suivants :

- "1) Etat actuel de la production par rapport aux besoins mondiaux.
- 2) Prix de revient et prix de vente.
- 3) Coût d'une campagne de traitement et de prophylaxie médicamenteuse selon le produit employé.
- 4) Mode de distribution du fébrifuge."

1. Etat actuel de la production par rapport aux besoins mondiaux.- Le Comité estime que ce problème devrait être étudié en deux parties : 1°) production actuelle des médicaments antipaludéens ; 2°) probabilités et possibilités d'extension des disponibilités en médicaments à l'avenir.

Le Comité estime qu'avant de formuler une évaluation même approximative des besoins mondiaux en médicaments antipaludéens, il sera nécessaire d'entreprendre des recherches sur la morbidité et la mortalité effectivement dues à cette maladie; il recommande de telles recherches à l'attention sérieuse de tous les gouvernements et administrations en pays paludéens. Il suggère également qu'il soit tenu compte de ce problème dans la préparation de toutes enquêtes sanitaires générales dans les pays tropicaux.

Dans la plupart des pays tropicaux où prédominent des populations parsemées pauvres et ignorantes, le Comité estime qu'eu égard à nos connaissances actuelles, les efforts devraient porter sur les mesures propres à assurer le traitement adéquat des accès de paludisme-maladie plutôt que sur des méthodes plus dispendieuses tendant à l'élimination radicale de l'infection. Ces dernières, non seulement risquent de mener au gaspillage des médicaments mais pourraient en plus présenter certains dangers en raison de leur influence au point de vue de la tolérance de la part des populations.

Le Comité estime, par conséquent, que toute évaluation des besoins de pays de ce genre en médicaments antipaludéens devrait être basée sur le nombre d'accès de la maladie par sujet et par année, plutôt que sur le nombre de sujets infectés.

2. Prix de revient et prix de vente.- Le Comité estime qu'il est essentiel de réunir des informations au sujet :

i) du coût de la production comparé avec le prix de vente des médicaments.

ii) des prix auxquels les gouvernements et les grandes organisations peuvent se procurer les différents médicaments.

iii) des prix de détail imposés aux particuliers par les gouvernements et les commerçants, tant dans les villes que dans les régions rurales.

Le Comité exprime le vœu que les organisations techniques de la Société des Nations pourront réunir toutes les informations relatives à ce point de l'ordre du jour.

3. Mode de distribution du fébrifuge.- Le Comité recommande la réunion de la documentation sur les méthodes employées pour la distribution des médicaments antipaludéens aux malades de paludisme, sur le coût de ces méthodes et sur leur efficacité.

Le Comité recevrait avec satisfaction les suggestions visant à un perfectionnement de ces méthodes.

4. Le Comité est d'avis que, jusqu'à ce que l'on arrive à être mieux renseigné sur le prix des médicaments anti-paludéens et sur les frais de distribution, il est impossible d'arriver à une estimation, même approximative, du "coût d'une campagne de traitement et de prophylaxie médicamenteuse selon le produit employé" principalement parce que ces frais varient énormément selon les circonstances et d'un pays à l'autre.

Il recommande, par conséquent que ce point de l'ordre du jour provisoire n'y soit pas inscrit.

L'ordre du jour provisoire de la Conférence, conseillé par ce Comité, est donc le suivant :

- 1) Etat actuel de la production par rapport aux besoins mondiaux; probabilités et possibilités pour l'avenir.
- 2) Prix de revient, prix d'achat par les gouvernements et les grandes organisations, prix de ventes au détail.
- 3) Méthodes de distribution des médicaments

x

x

x

Travail préparatoire pour la Conférence.- Le Comité a rédigé un projet de questionnaire destiné à fournir les renseignements nécessaires. Cependant, comme les points d'un pareil questionnaire ont une importance toute particulière en vue d'obtenir des renseignements d'ordre essentiel, en nombre important, les membres du Comité ont été priés d'examiner soigneusement ce projet et de suggérer des observations d'après lesquelles la Section d'Hygiène pourrait rédiger le questionnaire dans sa forme finale.

Le Comité recommande que le questionnaire définitif soit communiqué par l'Organisation d'Hygiène à tous les gouvernements ainsi qu'à toutes les organisations ou personnalités susceptibles de fournir des renseignements pouvant être utilisés.

La documentation recueillie par les questionnaires remplis par les autorités sanitaires par la collaboration des membres de la Commission ainsi que par d'autres moyens sera élaborée par le Secrétariat dans un projet de rapport qui sera communiqué à tous les membres de la Commission du Paludisme afin que ceux-ci veuillent bien soumettre leurs observations et leurs suggestions sur les points relevant de leur compétence en vue de la rédaction du rapport final qui pourra être soumis à la Conférence.

V.

RECOMMANDATIONS DE LA CONFERENCE INTERGOUVERNEMENTALE DES PAYS D'ORIENT SUR L'HYGIENE RURALE (Bandoeng, 3-13 août 1937).

Le Comité a examiné avec le plus grand soin le texte de ces recommandations en matière de paludisme, qu'il a approuvées entièrement et dans leur totalité.

A) Enquêtes médico-sanitaires.-

Le Comité, ayant eu connaissance de la proposition émise par la Conférence en vue d'entreprendre des enquêtes médico-sanitaires dans certaines localités choisies des pays d'Orient suggère que, lors de la rédaction du plan de ces enquêtes, en considération au personnel dont elles disposeront, on introduise dans le programme :

1. l'étude de la morbidité causée par le paludisme
2. l'étude de l'influence du paludisme sur la mortalité générale
3. l'étude des effets économiques et sociaux du paludisme sur la population
4. que l'on envisage l'exécution de certaines études expérimentales de prophylaxie clinique sur le terrain d'après le schéma des résolutions du chapitre précédent.

B) Réunion malariologique annuelle à Singapour.-

Le Comité prend note avec satisfaction que la Conférence a suggéré l'utilité d'une réunion annuelle à Singapour pendant la session des cours de malariologie. Il suggère que l'ordre du jour de cette première réunion contienne les articles suivants :

1. méthodes mésologiques de lutte antipaludéenne.
2. L'assistance, en ce qui concerne le paludisme, que les participants à la réunion seraient susceptibles d'apporter aux enquêtes médico-sanitaires qui pourraient éventuellement être entreprises dans leurs pays respectifs.
3. Leurs vues sur les possibilités d'organiser une campagne antipaludéenne dans certaines régions choisies à titre expérimental aux fins d'une démonstration bien contrôlée.
4. La coopération des participants à la réunion en vue de pourvoir le Secrétariat de la Commission du Paludisme de la documentation qui pourrait être requise pour la Conférence intergouvernementale sur les médicaments antipaludéens.
5. Tout autre sujet qui semble important à la Conférence.

VI.

COURS DE MALARIOLOGIE.

a) Cours en Europe. - Le Comité rappelle la haute utilité des cours de paludologie qui ont eu lieu en Europe sous les auspices de l'Organisation d'Hygiène de la Société des Nations, utilité qui ne perdra pas de sa valeur, surtout si l'on pouvait organiser des travaux pratiques dans les stations des pays autres que celui où le cours a lieu.

b) Cours de paludologie de Singapour. - Le Comité, pendant l'examen approfondi qu'il a fait des recommandations de la Conférence intergouvernementale des pays d'Orient sur l'hygiène rurale a porté toute son attention à celles qui se réfèrent aux cours de paludologie à Singapour. Le Comité prend note avec satisfaction des bons résultats du cours international de paludologie et désire exprimer sa gratitude au Docteur ALLEN ainsi qu'aux conférenciers et professeurs de la Malaisie et d'autres pays qui ont bien voulu se donner tant de peine pour assurer le succès de leur tâche.

En vue de réaliser toute l'utilité offerte par le cours, le Comité recommande que, dans les pays où il n'y a pas de paludologues expérimentés, une instruction préliminaire soit donnée aux étudiants choisis pour suivre les cours de Singapour.

c) Cours de paludologie pour les ingénieurs, recommandé par la Conférence intergouvernementale des Pays d'Orient sur l'hygiène rurale.

Le Comité exprime le vœu que les docteurs et candidats au cours de Singapour soient, autant que possible, choisis parmi ceux qui ont déjà une expérience préliminaire en matière de paludologie et qui sont suffisamment familiarisés avec ce travail pour pouvoir tirer entièrement profit de l'instruction qui leur est offerte. Le Comité approuve la suggestion faite par la Conférence de Java d'organiser un cours de malariologie à Singapour pour les ingénieurs qui sont appelés à remplir leurs fonctions dans les pays paludiques. Il est suggéré que ces cours devraient durer de deux à trois semaines. Le Comité croit que l'enseignement de la parasitologie, la pathologie et la thérapeutique du paludisme devrait être limité à un minimum. Une plus grande attention devrait être consacrée à l'entomologie en rapport avec la biologie des anophèles, moindre en ce qui concerne les aspects morphologique et systématique de cette matière. En outre, on devrait fournir un enseignement relativement étendu sur les facteurs agissant sur l'extension du paludisme et l'ingénieur devrait se familiariser d'une façon approfondie avec toutes les méthodes pratiques et techniques de lutte antipaludéenne.

Sur la base des principes qui viennent d'être indiqués, un programme provisoire a été rédigé pour un cours semblable (voir annexe 1). Il faut naturellement souligner que ce programme ne constitue qu'un projet et qu'il a été rédigé seulement en vue d'apporter des suggestions aux Organisateurs du cours, étant entendu qu'ils ont toute liberté de modifier le programme d'après les circonstances locales.

Le Comité approuve la suggestion de la Conférence de Java selon laquelle des brochures appropriées devraient être publiées à l'intention des ingénieurs. Ces brochures devraient contenir des renseignements sur les différents aspects de la paludologie en rapport avec les travaux de l'ingénieur et être de nature à permettre que des éditions revues et augmentées puissent être facilement publiées et aussi fréquemment que cela paraîtrait nécessaire.

## VII

### UNIFORMISATION DE LA TERMINOLOGIE EMPLOYEE EN PALUDOLOGIE.

Le Comité a examiné une communication du Dr EJERCITO membre de la Commission du Paludisme pour les Philippines, qui demandait si la Commission du Paludisme pourrait avec utilité essayer de parvenir à l'uniformisation de la terminologie le plus fréquemment employée : a) dans l'épidémiologie paludique et b) dans les questions se référant aux espèces, sous-espèces et variétés et races des anophèles.

a) Le Comité a examiné un aide-mémoire rédigé à ce sujet par le Secrétaire de la Commission et a décidé de confier le travail ultérieur en vue de l'uniformisation et la nomenclature employée dans la paludologie à un sous-comité formé de MM. Sir Rickard CHRISTOPHERS (Président), le Dr HACKETT, Professeur SERGENT, Professeur SCHUEFFNER et le Secrétaire de la Commission. L'aide-mémoire sera envoyé à tous les membres de la Commission avec la prière qu'ils veuillent bien ajouter toutes les observations qu'ils estiment utile de soulever. Ces observations seront incorporées dans un rapport d'ensemble qui sera soumis à l'examen de la Sous-Commission afin que celle-ci puisse indiquer certaines suggestions susceptibles de réaliser les buts proposés. Le Rapport et les suggestions seront communiqués à tous les membres de la Commission du Paludisme et elles seront finalement discutées lors de la réunion prochaine du Comité Rapporteur et, si possible, de la réunion plénière de la Commission envisagée à l'occasion du IIIème Congrès international du paludisme.

b) Quant à la deuxième question de la proposition EJERCITO, à savoir l'uniformisation de la terminologie entomologique, le Comité estime qu'elle relève de la systématique zoologique et, par conséquent, elle ne relève pas de sa compétence.

## VIII

### PROPOSITIONS DE LA COMMISSION AU SUJET DE LA CONFERENCE DES PAYS D AMERIQUE SUR L'HYGIENE RURALE QUI AURA LIEU A MEXICO EN DECEMBRE 1938.

Le Comité a noté avec satisfaction qu'une Conférence d'hygiène rurale pour les pays d'Amérique doit se réunir à Mexico en 1938 sous les auspices de la Société des Nations.

Le Comité, reconnaissant la très grande importance de la question du paludisme dans l'hygiène rurale, surtout dans

les pays des tropiques, suggère:

1. Qu'une traduction espagnole du Quatrième Rapport soit effectuée et que ce rapport soit largement distribué aux membres de la Conférence.
2. Que le Rapport sur l'habitation et le paludisme de Sir Rickard CHRISTOPHERS et du Professeur MISSIROLI soit également traduit en espagnol et mis à la disposition de la Conférence.
3. Qu'un résumé historique de l'activité de la Commission du Paludisme, notamment en relation avec l'hygiène rurale, soit préparé en consultation avec les membres de ce Comité Rapporteur, à l'intention de la Conférence, et traduit en espagnol.
4. Le Comité recommande à la sérieuse considération de la Conférence les recommandations concernant le paludisme approuvées par la Conférence intergouvernementale des pays d'Orient sur l'hygiène rurale dont le texte espagnol devrait être mis à la disposition de la Conférence de Mexico.
5. Le Comité suggère que les paludologues de différents pays d'Amérique veuillent bien donner leur attention aux problèmes suivants qui ont été retenus par le Comité Rapporteur lors de sa présente session:
  1. L'immunité paludéenne relative aux différentes espèces de souches.
  2. Prophylaxie clinique médicamenteuse par l'administration d'atébriane à partir d'une dose maximale de 0,40 par semaine (adultes)
  3. La bionomie des anophèles.
  4. Caractères différentiels des variétés d'une même espèce.
  5. La pulvérisation d'insecticides comme moyen de lutte et les bases biologiques sur lesquelles elle repose.
  6. Les méthodes mésologiques de lutte antipaludéenne.
  7. La genèse des épidémies paludiques.
  8. L'influence du paludisme sur la morbidité et la mortalité générales.
  9. Les effets économiques et sociaux du paludisme.
  10. Les méthodes de distribution des médicaments anti-paludéens aux populations rurales.

Le Comité émet le vœu que si l'on procède à des enquêtes médico-sanitaires dans les régions rurales des pays d'Amérique, le paludisme reçoive l'attention qu'il mérite dans la rédaction des programmes de ces enquêtes.

IX.

LE IIIÈME CONGRES INTERNATIONAL DU PALUDISME A AMSTERDAM.

Le Comité est d'avis que, pour assurer la représentation de la Commission du Paludisme à ce Congrès, le Président de la Commission devrait être invité à bien vouloir exposer, dans un rapport d'ensemble, toute l'activité de la Commission, de 1931 à 1937.

Tout en considérant qu'il est prématuré de procéder dès maintenant à la rédaction d'un ordre du jour de la réunion de la Commission qui pourrait avoir lieu lors du Congrès pour profiter de la présence de nombreux membres à Amsterdam, il décide d'inscrire dès maintenant à son ordre du jour la question mentionnée au paragraphe VII du présent rapport (Uniformisation en matière de nomenclature paludologique).

En ce qui concerne les autres points de l'ordre du jour de la réunion de la Commission, il fait confiance à son Président et au Secrétaire de la Commission pour le rédiger en temps utile.

Le Congrès international du Paludisme étant fixé pour les 29 et 30 septembre 1938, il paraît utile que la Commission puisse se réunir le soir du 28 septembre. Cette session devrait être précédée par une courte réunion du Comité Rapporteur qui pourrait avoir lieu pendant l'après-midi du même jour.

X.

VOYAGE D' ETUDES.

Le Comité, prenant en considération les heureux résultats des voyages d'étude qui ont eu lieu dans le passé, recommande qu'un voyage de ce genre soit effectué dans certains pays du bassin méditerranéen, en particulier l'Albanie, la Bulgarie, l'Egypte, la Grèce, l'Italie et la Palestine.

Ce voyage aurait pour but de réunir une documentation sur les effets des campagnes antipaludéennes les plus importantes entreprises dans ces régions en se référant plus particulièrement aux méthodes de lutte antianophéliennes employées. Ce voyage pourrait également offrir des facilités pour obtenir des données utiles au travail préparatoire de la Conférence intergouvernementale sur les médicaments antipaludiques, ainsi que des renseignements sur les méthodes mésologiques de lutte et sur d'autres sujets entrant dans la cadre du programme de recherches de la Commission.

Le Comité est d'avis que les connaissances acquises au cours de ce voyage pourraient utilement être publiées dans un rapport spécial.

ANNEXE I.

COURS DE PALUDCLOGIE POUR LES INGENIEURS.

Projet provisoire de programme ,

Conférences préliminaires sur le rôle de l'ingénieur dans la production ou la réduction du paludisme et sur les rapports entre l'ingénieur et le paludologue.

Protozoologie, pathologie et usage du microscope ; . . . . . 6 heures

Clinique et thérapeutique du paludisme. . . . . 2 "

Entomologie; leçons élémentaires de morphologie . . . . . 3 "

Entomologie: biologie des anophèles dangereux en Extrême-Orient. . . . . 5 "

Epidémiologie:

Eléments des statistiques démographi- )  
que et sanitaire; relevé de la situa- )  
tion paludéenne; paludisme endémique, )  
importé, indigène, épidémique et )  
hyperendémique: facteurs agissants. )  
Climatologie et paludisme. Immunité )  
et paludisme. Les enfants et les )  
immigrés. Le problème des changements )  
de populations. ) 8 heures

Géologie et topographie dans les enquê- )  
tes paludéennes. )

La culture humide; limons en suspension )  
dans l'eau, salinité des eaux. )

Problème de l'irrigation; canaux et )  
digues )

Emplacement de la maison; habitation )  
par rapport avec le paludisme. )

Principes de législation dans le paludisme	1 h.
Lutte antipaludéenne:	
Enquêtes paludéennes	1 h.
Prophylaxie médicamenteuse de la main-d'oeuvre	1 h.
Emplacement de la maison; type d'habitation; protection mécanique; les eaux périclives; les moustiquaires.	1 h.
Nivellement et drainage (à ciel ouvert, souterrain, d'absorption, etc.)	5 h.
Approvisionnement d'eau et paludisme	1 h.
Lutte antilarvaire:	
Caractères physiques des pétroles et dérivés employés dans la lutte; vert de Paris, technique et prix.	2 h.
La bonification.	2 h.
Les méthodes biologiques et mésologiques naturelles.	2 h.
Total pour la lutte antipaludéenne :	<u>16 heures</u>
Démonstration de lutte antipaludéenne dans les milieux urbains et ruraux, sur le terrain	
	8 demi-journées.